

octobre 2016

[www.fmreview.org/fr/protection-communautaire](http://www.fmreview.org/fr/protection-communautaire)

## Police de proximité dans le camp de Kakuma au Kenya

Hanno Brankamp

**La police de proximité est devenue un moyen populaire pour promouvoir une prise en charge locale de la sécurité dans et aux alentours des camps de réfugiés au Kenya, mais c'est un moyen qui peut également être victime de sa position ambivalente à l'intersection entre communautés réfugiées et maintien de l'ordre de la part de l'État.**

« Sécuriser » les camps de réfugiés pour leurs résidents est la responsabilité de la police, des militaires ou d'autres forces de sécurité nationales des pays d'accueil. Les agences d'aide comme les gouvernements s'accordent à reconnaître que la protection (physique) d'un camp de réfugiés n'a aucun sens sans la participation active des réfugiés eux-mêmes. En conséquence, dans un certain nombre de camps le maintien de l'ordre est maintenant effectué conjointement par la police nationale et des forces réfugiées auxiliaires qui opèrent dans le cadre d'accords spéciaux de police de proximité.

En tant que stratégie de gouvernance, la police de proximité a pour but de créer un lien direct entre les communautés locales et les forces gouvernementales officielles dans une tentative pour contrôler la violence et la criminalité et construire une relation de confiance durable avec la population. Dans de nombreuses sociétés africaines, la police de proximité est devenue le principal prestataire de services de sécurité au quotidien face à la corruption, la méfiance à l'égard de la police ou face à une mauvaise performance des autorités officielles. Les initiatives de police de proximité ont émergé comme une alternative toute prête pour administrer la justice et maintenir l'ordre en s'appuyant sur les connaissances locales, les pratiques coutumières et/ou les réseaux traditionnels d'autorité.

Dans les camps de réfugiés, où cohabitent des populations diverses pluriethniques et pluriconfessionnelles, les décideurs cherchent maintenant à ancrer les opérations de sécurité dans les structures locales. Aujourd'hui, dans les camps de réfugiés on trouve des polices de proximité dans toute une variété d'endroits, d'environnements sociaux et de cultures diverses et leurs responsabilités ne cessent de s'étendre. Ces responsabilités recouvrent l'échange d'information, la médiation entre parties à un conflit, le contrôle des foules et la manifestation physique d'une présence dans le camp à travers des patrouilles quotidiennes à pieds et des ratissages de sécurité qui

démontrent l'appropriation par les réfugiés des opérations de sécurité sur le terrain.

Dans le camp de réfugiés de Nyarugusu dans l'ouest de la Tanzanie, les gardes réfugiés – connus sous le nom de *Sungusungu* – sont équipés d'armes légères, comme des bâtons et des massues, et ont été impliqués dans la lutte contre la criminalité et le maintien de l'ordre public depuis le début des années 2000. Ils répondent directement au commandant du camp, un représentant officiel du gouvernement tanzanien chargé de superviser toutes les opérations du camp.

À Dadaab et Kakuma, deux camps de réfugiés au Kenya, les ONG et le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, sont confrontés à la résistance des communautés de réfugiés qui de manière compréhensible considèrent avec scepticisme toute interférence extérieure. Un système rudimentaire de police de proximité a été introduit pour la première fois à Dadaab en 2007 et a évolué depuis en Équipes communautaires pour la paix et la protection (Community Peace and Protection Teams - CPPT) sous les auspices de la Lutheran World Federation (LWF). Toutefois, des restrictions sévères à la mobilité dans le camp de Dadaab et aux alentours, et la puissance des formes claniques d'organisation des réfugiés ont eu une très forte influence sur le comportement des CPPT à l'intérieur des communautés et dans les camps.

### La sécurité à Kakuma

Le cas du camp de Kakuma illustre certains des aspects les plus ambivalents et contradictoires de la police de proximité dans les contextes humanitaires. Le camp de Kakuma se trouve dans le Comté du Turkana, une région isolée à l'extrême nord-ouest du Kenya, et comprend un patchwork de 18 communautés nationales et de nombreux groupes ethniques de réfugiés qui ont fui différents conflits dans la région au cours des 24 dernières années. En mai 2016, 192 000 réfugiés résidaient à Kakuma, la majorité d'entre eux venant du Soudan du Sud, de Somalie, de République Démocratique du Congo, du Burundi et d'Éthiopie. Sa population hétérogène et sa

vaste étendue géographique font de ce camp un défi en termes de maintien de l'ordre.

Les agences de sécurité du gouvernement kényan sont responsables du maintien de la loi mais opèrent également en parallèle avec des compagnies de sécurité commerciales payées pour assurer la sécurité des enceintes humanitaires. Les rapports de sécurité révèlent une gamme variée de crimes se produisant dans le camp – violence sexuelle et viols, violence domestique, brigandage, vol, affrontements entre communautés, crime organisé, trafic et consommation de drogues, contrebande, infractions routières et désordres à l'ordre public – mais beaucoup de réfugiés considèrent la police kényane elle-même comme une source d'insécurité, de corruption et d'extorsion.

La police de proximité dans les camps de réfugiés a pour objet d'atténuer ces préoccupations en impliquant les communautés locales lorsqu'une intervention extérieure n'est pas voulue ou qu'elle est crainte. À Kakuma comme à Dadaab, LWF gère les CPPT, une force de police émanant des réfugiés qui coopère avec la police kényane en effectuant des patrouilles, en enquêtant sur des délits et en assurant le contrôle des foules. Le programme actuel tire son origine d'une initiative de sécurité antérieure – « les gardes réfugiés » - et coexiste parallèlement à

d'autres mécanismes de justice coutumière spécifiques aux différentes communautés. Les CPPT à Kakuma sont devenues depuis une force toujours en expansion qui comprend maintenant 330 officiers de sécurité réfugiés (55 femmes et 275 hommes) et 27 ressortissants kényans dans des rôles de supervision.

Au cours des dernières années, LWF s'est efforcé de décourager le sectarisme et les affiliations ethniques à l'intérieur de ses forces de police de proximité mais seulement avec un succès limité. Le camp de Kakuma est visiblement divisé entre de nombreuses communautés de réfugiés, et bien entendu les CPPT sont recrutés à l'intérieur de ces mêmes communautés. Malgré l'utilisation d'une langue ambitieuse qui cherche à dissocier le travail policier de l'appartenance ethnique ou clanique, les CPPT sont profondément ancrées dans leurs communautés ethniques respectives et leurs clans. Certains bâtiments administratifs communautaires

servent même de bases opérationnelles pour les patrouilles des CPPT, de lieux d'interrogation ou de médiation entre les parties en conflit.

Pour les réfugiés qui nécessitent une assistance et une protection physique, les CPPT peuvent sembler une solution plus accessible et moins intimidante que la police kényane, et chaque bloc ou quartier dispose d'au moins deux officiers réfugiés de garde nuit et jour. En théorie et en raison de leurs compétences linguistiques et de leurs connaissances des communautés locales, les CPPT sont responsables du recueil de l'information dans le cadre des enquêtes de police. Dans les situations d'urgence, les réfugiés contactent ces employés locaux qui évaluent la situation et demandent, le cas échéant, des renforts ou une ambulance. Une recrue

somalienne des CPPT affirmait catégoriquement que toutes les opérations de sécurité à Kakuma dépendaient entièrement de la police de proximité : « La police ne peut pas se contenter de débarquer ici et savoir immédiatement ce qui se passe. Ils dépendent de nous [CPPT] pour leur expliquer ce qui se passe et ce qu'il convient de faire dans chaque situation ». <sup>1</sup> Et effectivement, ce n'est pas sans raison que les CPPT sont communément appelées les « yeux et les oreilles » de la police et du HCR.

Toutefois, cette association étroite a également créé toute une série de problèmes nouveaux ; certains résidents perçoivent les CPPT comme des espions et des collaborateurs dans le cadre d'un système de surveillance et de contrôle du camp et également comme des agents de corruption et non de protection. Ironiquement, les CPPT sont en même temps en butte à des violences policières, spécialement lorsque les équipes semblent interférer ou empiéter sur les responsabilités de la police. La police de proximité à Kakuma est donc non seulement subordonnée à la légitimité des CPPT qui doivent résoudre les disputes et cultiver des relations de confiance avec les communautés de réfugiés mais également aux relations, réelles ou perçues, qu'elles entretiennent avec les forces de police.

Hanno Brankamp [hanno.brankamp@sant.ox.ac.uk](mailto:hanno.brankamp@sant.ox.ac.uk)  
Candidat doctorant, School of Geography and the Environment, Université d'Oxford [www.geog.ox.ac.uk](http://www.geog.ox.ac.uk)

1. Entretien, Kakuma II, mars 2015.



Les CPPT patrouillent le camp de réfugiés de Kakuma.